**ILLUMINATIONS DE NOEL 2019**

REGLEMENT DU CONCOURS

Le jury établit un classement dans chacune des trois catégories :

1 – Maisons

2 – Appartements (balcons)

3 – Commerces

Le concours se déroulera du lundi 09 décembre au vendredi 20 décembre, période de passage du jury.

Les personnes inscrites au concours acceptent sans réserve les informations ci-après, ainsi que les décisions prises par le jury.

**INFORMATION**

**1 – OBJET**

Dans le cadre des fêtes de fin d’année, la ville de Lucciana organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël à l’extérieur. (sauf pour les commerces)

Il est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune de Lucciana et se déroulera du lundi 09 décembre au vendredi 20 décembre 2019

**2 – MODALITES D’INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION**

Les Luccianinchi désirant participer à ce concours peuvent retirer les bulletins de participation à partir du 18 novembre 2019 à l’accueil de l’hôtel de ville.

Il est également possible de le télécharger sur le site internet de la ville de Lucciana :

<http://www.ville-lucciana.com>

Les bulletins d’inscription doivent être retournés avant le vendredi 6 décembre 2019 et passé cette date, il ne sera plus possible de participer :

* Par courrier :

Mairie de Lucciana – 1045 Corsu Lucciana – CS30026 – 20290 LUCCIANA

* Par email : [contact@mairie-lucciana.fr](mailto:contact@mairie-lucciana.fr)

**3 – CATEGORIES**

Il y a 3 catégories :

1. Maisons
2. Appartements (balcons)
3. Commerces

**4 – COMPOSITION DU JURY**

Toutes les réalisations seront examinées par un jury, composé d’élus du Conseil Municipal, ainsi que des représentants de la vie Luccianaise, qui se déplacera pour recueillir les impressions des candidats.

Le jury s’attachera à priser l’originalité (sens artistique), la qualité (faible énergie) des décorations plutôt que la quantité.

Le jury pourra effectuer une visite par jour pour voir les décorations et une visite la nuit pour apprécier les illuminations et décider de l’attribution des prix.

Les décisions du jury seront sans appel et aucune correspondance ne sera échangée sur les résultats obtenus.

**5 – RESULTATS ET REMISE DES PRIX**

Les résultats seront communiqués à partir du lundi 23 décembre et une remise des prix qui aura lieu à l’Hôtel de ville. Ils seront également diffusés sur le site internet de la Mairie de Lucciana et dans le bulletin municipal.

Les prix sont les suivants :

1. Catégorie 1 : 400 €
2. Catégorie 2 : 250 €
3. Catégorie 3 : 1 lot choisi par le Jury

**6 – DROIT A L’IMAGE**

Les participants acceptent que des photos de leurs décorations et illuminations soient réalisées par les membres du Jury et autorisent leur publication dans les supports de communication municipaux et locaux.